



SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 D'INFORMAZIONE  
 D'INFORMAZIONE



**ÉCONOMIE**

**À quand  
 une monnaie  
 corse?**

**TERRITORIALES**

V. Pieri et  
 J.-C. Orsucci:  
 Haut les cœurs!



**LINGUA CORSA**

A pulitichella  
 sévit même  
 à Paris



1,60€



## BILLET



Paul AURELLI

## Le mur du çon?

La Chambre de l'intelligence et de la modération, «vision du Sénat» pour beaucoup de citoyens, en a pris un sacré coup après le scrutin du 27 octobre sur les langues régionales... Seize ans d'attente pour un «coup de Jarnac» fomenté par la majorité de droite, sous la houlette du «chouan»

Bruno Retailleau, revêtant pour la circonstance les habits de la Terreur pour livrer bataille... Désespérant !

Les troupes françaises, royalistes, passèrent au fil de l'épée les patriotes corses à Ponte-Novu, et d'autres lieux. Mais les Corses, peu rancuniers, n'en tinrent pas rigueur à la France. La Corse offrit à la France un Empereur. Napoléon 1<sup>er</sup> offrit aux Français le Code civil, et plein d'autres choses, dont l'Ordre National de la Légion d'Honneur qui prospèrent encore deux siècles après.

Les Corses, toujours aussi peu rancuniers, versèrent abondamment leur sang dans les tranchées, pendant la première guerre mondiale. Personne ne leur demanda s'ils étaient agrégés de français ou pratiquants de leur langue maternelle. Personne ne s'inquiéta alors d'un éventuel communautarisme. Arrêtons-là l'énumération des sacrifices consentis par les Corses pour la mère patrie, sur tous les théâtres d'opération.

Heureusement qu'Hermeline Malherbe, sénatrice des Pyrénées-Orientales se soucia à la tribune du Palais du Luxembourg de l'avenir des langues régionales, nos deux sénateurs de l'île étaient sans doute aux champs. Allons, ce n'est pas une armée de sénateurs qui pourra couper la langue aux Corses ! Nous continuerons à pratiquer ce qui fait notre fierté, la langue corse de nos ancêtres et nous ferons en sorte de lui donner encore plus de force et de vigueur.

## À MODU NOSTRU



Da Roland FRIAS

## Doc avia a ragiò ?

Parechji frà noi si sò ramintati l'astr'eri u filmu *Retour vers le futur 2* di u quale u babbu, Robert Zemeckis, avia pruvatu ind'u 1989 d'imaginà ciò ch'ellu avia da diventà u nostru avvene.

Era stata messa in lume una data precisa : u 21 d'ottobre di u 2015, à 4 ore è 29 minuti dopu meziornu.

26 anni sò passati è ghjè venuta l'ora di fà u bilanciu di e so premunione.

L'ologramme, i scarpi cù i pendaccii automatici, u riciculu intelligente di e nostre rumenzule, u «skateboard» chì vola... A tennulugia aduprata ind'a trilogia tremenda di *Retour vers le futur* ùn avia quasi nisuna cunfina...

Eppuru, ciò ch'ellu ùn avia previstu u realizatore, hè senza dubbitu u sviluppu d'Internet ! À l'epica, ùn avia pensatu à e rete suciale è à i «smartphone» chì anu cambiatu -per fortuna o per disgrazia- i nostri cumpurtamenti sucilogichi è sucetali.

Ma, di Robert Zemeckis, si sò cuncretizate tante predizione. In prima, u «skateboard» chì vola. Sò numerosi l'aduliscienti chì anu sunniatu di spiazassu cù una tavuletta magica à l'usu Marty McFly. Annu, hè natu u «Hendo». L'affaire permette di vogà per l'onde utilizendu a forza di i campi magnetichi. *Nom de Zeus!*

Altra bona visione di *Retour vers le futur 2*, quella di l'ologramme. A rinascita virtuale di e celebrità cum'è Édith Piaf, Michael Jackson, Dalida, Bouddha... hè oramai pussibile. N'emu avutu una prova, pocu tempu fà, cù l'immortale creatore di *Billie Jean* chì hà interpretatu in scena una canzona inedita.

Trà evoluzione è rivoluzione, ci era dinù ind'u 1989 a visiocunferenza. À principiu, solu e grande imprese avianu i mezi di praticà la. Oghje, cù «Skype», 70 percentu di e persone ind'u mondu, ch'elle sianu ghjovane o più anziane, anu digià avutu accessu à stu serviziu.

Infine, si per avà ùn emu unancu ammaestratu a putenza elettrica di a saetta, a trasformazione di l'energie euliane è maremutrice hè quantunque progressata assai. Sò utilizate e materie fecale di i buini è altri ovini ind'e caldaghjje. Tandù, Doc avia a ragiò : nunda si ghjetta è tuttu si trasfurmeghja... Quessa ancu Nike l'hà capita. A marca hè in traccia di compie i famosi scarpi cù i pendaccii automatici.

lè, accade spessu ind'a vita : a realtà raghjunchje a fizione...



**Vous** vivez en Balagne, en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartenais, vous avez une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

**Vous** aimez écrire

et/ou prendre des photos?

**L'ICN** recherche

**des correspondants locaux.**

Écrivez-nous :

[journal@corse-information.info](mailto:journal@corse-information.info)

PARTENARIAT CAF DE CORSE/ÉTAT

# Une charte pour une meilleure coordination



Photo Manon Perelli

**Le fort partenariat qui existe en matière de politiques familiales et sociales entre les Caf de Corse et l'Etat vient d'être solennellement matérialisé par la signature d'une charte, qui permettra aux partenaires de renforcer l'efficacité de leurs actions complémentaires**

Depuis de nombreuses années, les Caisses d'allocations familiales de Corse et les services de l'Etat s'emploient à construire des politiques familiales et sociales, main dans la main. Ce partenariat n'a pourtant été formellement matérialisé que ce 23 octobre par la signature d'une charte de coordination entre les représentants des deux parties prenantes, réunis au sein du centre d'accueil des Salines à Ajaccio.

Plus qu'un simple acte solennel, la charte ambitionne également de renforcer le partenariat autour de priorités stratégiques dans des domaines où existe une forte complémentarité. Tout d'abord en matière de lutte contre le non-recours aux droits sociaux, phénomène qui marque un frein puissant à l'efficacité des politiques élaborées pour diminuer la pauvreté et réduire les inégalités. À titre de preuve,

selon l'observatoire des non-recours aux droits et services, 68% des personnes éligibles au RSA activité ne le demandent pas. Un renoncement qui résulterait de trois causes que les partenaires aspirent à corriger : la méconnaissance des aides, la complexité des démarches, et les freins psychologiques tel que le refus de l'assistantat. Plus loin, la charte prévoit aussi l'organisation d'une gouvernance renouvelée des politiques en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, et l'élaboration d'un plan de développement concerté des services aux familles. Par ailleurs, elle vise également à la promotion et à l'animation de la vie sociale et des liens sociaux de proximité. Enfin, elle prévoit la mise en place de parcours résidentiels de qualité et tend à l'amélioration des conditions de vie en mobilisant et en articulant l'ensemble des dispositifs. ■ Manon PERELLI

## CHÔMAGE

# Y'a eu pire...

**Au plan national comme régional, les chiffres du chômage enregistrent un léger mieux. Surtout pour les jeunes en catégorie A. Mais le mieux reste vraiment à venir. Ou à souhaiter ?**

**Tout arrive.** En septembre, le chômage a enregistré au plan national sa plus forte baisse [-0,7%] depuis novembre 2007. Du moins s'agissant des chômeurs de catégorie A, dont l'effectif a diminué de 23 800 inscrits par rapport au mois précédent. Le recul a plus particulièrement concerné les jeunes de moins de 25 ans qui, avec 14 000 demandeurs d'emploi de moins, revient à son niveau d'il y a trois ans. Le chômage pour la catégorie reste toutefois en hausse de 3,1% sur un an. Par ailleurs, s'agissant des catégories B et C -c'est-à-dire les personnes en activité réduite effectuant des actes positifs de recherche d'emploi- il accuse malgré tout une hausse de 1,4% sur un mois et de 11,4% sur un an. En revanche, aucune amélioration du côté des chômeurs de longue durée, dont le nombre a encore progressé : fin septembre, ils étaient 2,43 millions en France métropolitaine contre 2,40 millions à la fin août, soit une hausse de 1% sur un mois et de 10,4 % sur un an. Ceci étant, la ministre du Travail, Myriam El Khomri a choisi de voir le verre à moitié plein, en déclarant notamment que « la tendance est orientée à la baisse, car pour la première fois depuis début 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a reculé sur 4 mois ». Fait notable, les chiffres en région Corse participent de cette tendance nationale. En effet, à la fin septembre, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie

A inscrits à Pôle emploi Corse s'établissait à 17 510 personnes, soit 705 inscrits de moins que le mois précédent, ce qui représente une baisse de 3,9% sur un mois. Cela étant, sur un an, la cohorte des chômeurs de catégorie A est en hausse de 1,2%. Et aucune amélioration ne se fait sentir en ce qui concerne les catégories B et C dont les effectifs ont, au contraire, encore augmenté de 2,5% sur un mois et de 23,9% sur un an. Conformément à la tendance nationale, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A âgés de moins de 25 ans est en diminution, de 7,8% sur un mois et de 5,8% sur un an. Léger écart en faveur de la Corse, en revanche, pour ce qui est des chômeurs de longue durée : sur un mois, leur nombre diminue de 0,6%. Mais cette baisse ponctuelle ne peut gommer le fait qu'en un an, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi Corse a progressé de 23,4%. Pour les trois derniers mois, Pôle emploi Corse fait état d'une diminution des entrées [-2,3% par rapport aux trois mois précédents] et d'une augmentation des sorties [+ 3,7% par rapport aux trois mois précédents]. Heureux présage ? Pas exactement. Dans le détail, ces sorties tiennent à une montée en puissance des entrées en stage [+78,8% sur trois mois] tandis que les reprises d'emploi déclarées n'ont progressé que de +2,1% sur la même période. ■ P. M-P

# Une Granitula géante



Photo Manon Perelli

**Une nouvelle action en faveur de la sauvegarde du corse et de la mise en place de la coofficialité a été organisée le 24 octobre par le collectif Parlemu Corsu, à Ajaccio**

Les enfants qui comptaient profiter de l'espace de la place du Diamant pour s'adonner à leurs jeux favoris dans l'après-midi du 24 octobre, ont été quelque peu perturbés par l'arrivée d'une joyeuse procession émaillée d'orange. Le collectif Parlemu Corsu organisait en effet une nouvelle action à Ajaccio, pour défendre la langue corse et porter haut la revendication de mise en place de la coofficialité. Ainsi, à son appel, plus de 200 personnes se sont tout d'abord rassemblées devant les grilles de la préfecture, avant de défiler jusqu'à la place du Diamant pour y former «*la plus grande Granitula jamais réalisée*».

Si cette procession est habituellement réservée à un usage religieux, la Granitula version Parlemu Corsu a conduit les participants, placés les uns derrière les autres, à réaliser une spirale symbolisant le cycle ininterrompu et quasi sacré de la transmission de la langue corse. Somme toute, de par la réalisation de cette procession le collectif a donc réalisé une action originale et inédite qui a rassemblé de nom-

breux élus, acteurs du monde culturel, professeurs, et autres sympathisants dans un beau moment de partage et de communion pour la sauvegarde de la langue.

À noter que l'action de Parlemu Corsu, loin d'être isolée, s'inscrivait dans une mobilisation générale: partout en France, le même jour, d'autres collectifs pour la sauvegarde de l'alsacien, du breton, de l'occitan ou du basque, avaient eux aussi organisé des manifestations.

Une date qui ne doit rien au hasard: les collectifs ont en effet voulu envoyer un nouveau message à l'Etat alors que la Charte européennes des langues régionales ou minoritaires devait être examinée par le Sénat quelques jours plus tard, et que la position de la France sur le sujet n'est toujours pas claire. De plus, à l'approche des élections régionales, les organisateurs ont également voulu interpeller les élus sur la question de la sauvegarde de ces langues minoritaires. ■ **Manon PERELLI**

## CHARTRE EUROPÉENNE DES LANGUES MINORITAIRES

# Encore raté pour la ratification !

**Entonnera-t-il Ô barbara furtuna ? On sait, déjà, qu'il ne faut pas trop lui en demander.**

**Après le rejet par le Sénat du texte visant à ratifier la Charte européenne des langues minoritaires, François Hollande invoquera sans doute la «faute à pas de chance» en soulignant qu'il avait pourtant tout bien fait comme il fallait...**

Après tout, c'est l'intention proclamée qui compte. Lui candidat, François Hollande s'était engagé à ce que la France ratifie la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Problème: il fallait pour cela une révision de la Constitution. Ce qui est prévu par l'article 89 de celle-ci. Au reste, cette V<sup>e</sup> République a vu passer plus d'une vingtaine de révisions constitutionnelles. Puis, lui président, François Hollande avait écarté la solution du recours au référendum pour privilégier celle d'une adoption par l'Assemblée et le Sénat réunis en Congrès avec un vote à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. En amont du Congrès, chaque chambre devait se prononcer sur le projet.

Un plan sans accroc ? Le 27 octobre, une majorité de 179 sénateurs, essentiellement de droite, mais comptant aussi quelques membres du groupes Rassemblement démocratique et social européen (RDSE) a adopté une question préalable déposée sur le texte du gouvernement. Ce qui a entraîné automatiquement son rejet. Et écarté la solution de l'organisation d'un Congrès, promise pour 2016. Caramba, encore raté ! À moins qu'il ne faille, à l'orée des territoriales, voir là un joli coup de vice... de caserne, à la faveur des fameux hasards

du calendrier. Car voilà une occasion rêvée de dégainer le couplet préféré de la gauche à propos de la droite: «*mais pourquoi ils sont si méchants ?*» Cela dit, puisque les intéressés ne craignent pas de prêter le flanc. De façon assumée. Plus ou moins. «*La question n'est pas de savoir si on est pour ou contre les langues régionales, mais si la ratification de la Charte est le meilleur moyen d'aider la diversité linguistique sans porter atteinte à notre modèle républicain. À cette question, je réponds non*», argumentait Bruno Retailleau, chef de file des sénateurs Les Républicains.

Comme pour mieux conforter la posture qui consiste à justifier le refus du projet par le seul souci de faire mieux, le 26 octobre, veille de l'examen du texte, les sénateurs LR déposaient une proposition de loi en faveur de la promotion des langues régionales. Non sans que Bruno Retailleau déclare «*inacceptable que la gauche utilise les langues régionales comme une bouée de sauvetage pour les élections régionales*». L'argument se défend. Mais est-il réellement plus digne de tirer sur une bouée pour mieux vendre son gilet de sauvetage ? Une chose est sûre: la Corse a encore de belles Granitule devant elle. ■ **P. M-P**

NOUVEAU PDU D'AJACCIO

# La mise en route

**Si le nouveau Plan de déplacement urbain de la cité impériale ne sera mis en place qu'en 2018, ses contours ont d'ores et déjà été tracés avec l'organisation d'un séminaire le 22 octobre à l'Espace Diamant**

Ce n'est pas un scoop, la cité impériale étouffe sous le flux constant de voitures qui engorge les artères de son centre-ville. Plusieurs études se sont ainsi attachées à démontrer que le recours à un véhicule personnel est bien trop souvent utilisé pour parcourir de petites distances au quotidien. Il y a donc nécessité à changer les mentalités et la manière d'aborder les déplacements dans le pays ajaccien grâce à la mise en place d'alternatives à la voiture attractives.

Pour ce faire, la Communauté d'agglomération du pays ajaccien (CAPA) s'était dotée dès 2006 d'un Plan de déplacement urbain (PDU), un « document de planification et de programmation qui vise à transformer les conditions de circulation et de stationnement pour améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers ». Or, ce même PDU fait actuellement l'objet d'une révision, afin d'arriver à l'avènement d'une nouvelle mouture prévue pour 2018.

Le 22 octobre dernier, un séminaire qui réunissait la CAPA et ses partenaires institutionnels a ainsi été organisé à l'Espace Diamant afin de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs de la problématique des déplacements urbains et de marquer officiellement le top départ du programme de révision.

Et c'est avec cette optique de désengorgement du centre-ville en tête, que le PDU du pays ajaccien 2.0 ambitionne de développer une offre de transports efficaces et accessibles, d'optimiser les déplacements et la circulation sur le territoire au quotidien et de créer les garanties d'une mobilité durable et accessible à tous. En somme, ce document stratégique aspire à poser les jalons d'une nouvelle manière de se déplacer.

La révision du PDU devrait se décliner à plusieurs vitesses, avec des projets réalisables



à court terme, dans l'attente d'une réécriture totale du PDU, mais aussi avec d'autres qui nécessiteront une réflexion plus poussée. Et d'ores et déjà, plusieurs pistes de travail sont à l'étude.

Tout d'abord, d'ici le mois de novembre, l'expérimentation d'une navette maritime entre Ajaccio et Porticcio devrait voir le jour, afin de tenter de diminuer l'important flux de voitures entrant quotidiennement en ville depuis la rive sud.

Les nouvelles technologies seront également bientôt appelées en renfort, avec le lancement début 2016, d'une application « Smart trafic » qui permettra aux Ajacciens de connaître le flux de circulation dans chaque quartier de la ville en temps réel.

Plus loin, la CAPA mise sur l'accentuation des transports collectifs pour absorber une plus grande part des déplacements. Une réflexion autour d'une optimisation des transports collectifs afin d'améliorer le réseau TCA sera ainsi menée.

Enfin, forte de son succès, la navette écologique l'Aiaccina devrait bientôt circuler dans le quartier des étrangers et sur le cours Grandval. ■

Manon PERELLI

## État des lieux

La Capa regroupe 10 communes, 82000 habitants et représente 66% de l'emploi de la Corse-du-Sud; Ajaccio représentant pour sa part environ 50% de la population du département et 59,5% de l'emploi total.

Plus vaste encore, au delà des limites administratives, l'aire urbaine d'Ajaccio dont le poids démographique et économique est de près de 100000 habitants et 73% du total de l'emploi en Corse-du-Sud, alors qu'Ajaccio ne représente que 2% du territoire départemental. Une enquête réalisée en 2014 par la Capa indique que, chaque jour, 63000 véhicules entrent dans Ajaccio. Les principaux motifs de déplacement sont les démarches personnelles et le travail. ■ N.U

## IN FURIA

**Pas nous-pas nous !?** La souche de la bactérie *Xylella fastidiosa* identifiée en Corse puis dans les Alpes-maritimes touche les plantes ornementales mais ne s'attaque pas aux oliviers, contrairement à celle trouvée en Italie, a affirmé le 20 octobre le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll.

**On y croit.** Emmenée par Hyacinthe Santoni, une liste Debout la France sera en lice pour les élections territoriales. Elle affiche son opposition marquée à la coofficialité, au statut de résident et à la Collectivité unique mais aussi son ambition d'obtenir 10% des suffrages exprimés. Il paraît que la foi peut soulever des montagnes, reste à voir si elle suffit à attirer des électeurs.

**Coup fumant.** Et sale coup pour la députée socialiste Michèle Delaunay, qui avait déposé une série d'amendements visant à instaurer une augmentation des taxes sur le tabac et à aligner les prix du tabac en Corse sur ceux du continent à compter du 1er janvier 2016. Le 22 octobre, l'Assemblée nationale s'est prononcée contre l'adoption de ces amendements. S'agissant des prix du tabac en Corse, une majorité de députés a apparemment été sensible aux arguments des députés corses qui ont défendu cette dérogation insulaire.

**Libre!** Le 22 octobre, la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a prononcé la remise en liberté de Guy Orsoni. Près d'un mois auparavant, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait jugé irrecevable l'appel interjeté par le parquet général d'Aix-en-Provence rendant de fait définitif son acquittement prononcé le 30 juin par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Guy Orsoni était poursuivi pour deux assassinats et une tentative d'assassinat commis en 2009 à Ajaccio et dans sa région. Il a été placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire.

**Tremblement, sans stupeur.** Le 27 octobre à midi, le Centre sismologique euro-méditerranéen a relevé un tremblement de terre de faible magnitude au sud-est d'Aléria. L'épicentre de ce séisme, d'une magnitude de 3,8 sur l'échelle de Richter et qualifié de mineur, se situait en mer à 25 km au sud-est d'Aléria, à une profondeur de 8 km. Aucun dégât n'a été occasionné.

**Torn' à Vignale...** Le tribunal de commerce de Marseille, qui devait examiner le 28 octobre les projets de reprise de la SNCM, a finalement décidé de renvoyer cette séance au 4 novembre. Une décision prise « par respect pour la grève des avocats ». Le président du tribunal a précisé que ce nouveau report ne permettait pour autant aucune amélioration des offres de reprise déposées.

**Saisissant.** Le 28 octobre, la Haute-Corse a vu la mise en œuvre d'une disposition prévue depuis quatre ans dans les textes, en vue de lutter contre l'insécurité routière. Elle prévoit qu'à l'occasion d'un contrôle routier, les services de police ou de gendarmerie puissent procéder à la saisie administrative d'un véhicule pour une durée maximale de 7 jours en cas de conduite sous l'emprise d'alcool ou de produits stupéfiants, de grand excès de vitesse en récidive ou de conduite sans permis.



JEAN-CHARLES ORSUCCI

# La campagne à bras-le-cœur

**Jean-Charles Orsucci et Vanina Pieri ont présenté le 25 octobre «La Corse à cœur», leur liste pour les élections territoriales.**

**Jean-Louis Luciani y figure en bonne position, et elle est soutenue de façon tout à fait officielle par Simon Renucci, fondateur et ancien président de Corse Social Démocrate.**

**Si la rupture n'est pas à l'ordre du jour avec Paul Giacobbi, une vraie divergence semble toutefois se confirmer avec cette candidature.**

**Pourquoi ce choix de prendre la tête d'une liste alors que vous venez de passer les cinq dernières années dans la majorité de Paul Giacobbi?**

Je crois que depuis 2010 pas mal de choses se sont déroulées, que ce soit au sein du Parti Socialiste ou au sein de la majorité de Paul Giacobbi. Nous avons été, avec un certain nombre de mes colistiers -comme Marie-Hélène Padovani et d'autres qui sont à l'exécutif, comme Jean-Louis Luciani et Vanina Pieri- des gens loyaux vis-à-vis de la majorité de cette dernière mandature. Nous avons ainsi soutenu le projet sur lequel nous nous étions engagés en 2010. Mais nous pensons qu'aujourd'hui le peuple doit pouvoir s'exprimer avec des sensibilités différentes. Et c'est ce que nous faisons désormais avec la liste que j'ai l'honneur de pousser, parce que je crois qu'il est important qu'en Corse des voix différentes puissent s'exprimer au premier tour.

**Vous avez souvent été en pointe sur tous les grands dossiers approuvés par l'assemblée de Corse.**

**Concrètement, où se trouve la pierre d'achoppement avec Paul Giacobbi? Est-ce une question de gouvernance ou de vision politique au sens large?**

Si on observe la constitution de l'ensemble des listes qui à ce jour ont été déposées, celle qui a le plus de cohérence politique, c'est la nôtre. En rejoignant aujourd'hui Corse Social Démocrate dans cette aventure, il y a une vraie cohérence. Nous avons, tous ensemble, voté la co-officialité de la langue corse, le statut de résident, l'inscription de la Corse dans la Constitution, etc... Les autres listes de gauche ne peuvent pas toutes dire la même chose. Il est sûr que l'électeur pourrait être un petit peu déstabilisé, mais justement, en votant pour nous, il pourra se situer concrètement car il sait où nous sommes.

**Et où êtes-vous, justement?**

Les électeurs savent que nous sommes une liste de gauche. Ils savent aussi que nous sommes une liste qui revendique la défense de l'identité insulaire et que nous avons aussi une volonté d'une gouvernance claire avec des gens, dans le cadre des mandats qu'ils ont exercé.

Je pense bien entendu à Vanina Pieri, à Jean-Louis Luciani ou à moi-même à la mairie de Bonifacio. Nous avons travaillé dans la transparence et la collégialité. Ce sont des marqueurs importants si on veut construire une Corse prospère, une Corse beaucoup plus saine qui avance dans le bon sens.

**Vous pensez que Paul Giacobbi s'est un peu trop éloigné des valeurs de la gauche?**

Lorsque nous regardons la liste qu'il a constitué à l'occasion de ces élections territoriales, nous constatons qu'on y trouve en numéro deux une personne issue du Front de Gauche, puis ensuite des gens qui étaient présents sur la liste de Jean Zuccarelli lors des dernières élections municipales et qui perpétuent toujours le positionnement très jacobin d'Émile Zuccarelli. Il y a aussi des nationalistes et des gens qui en sont très proches. Il y a, enfin, des gens de droite qui ont fait partie d'anciennes majorités et qui y ont même joué un rôle important. Concrète-

ment, je ne sais pas vraiment où se trouve aujourd'hui Paul Giacobbi. Nous, par contre, nous savons où nous sommes. Nous sommes une liste de centre-gauche avec des gens d'ouverture auprès des nationalistes modérés. Comme le faisait un de mes prédécesseurs, je me suis toujours revendiqué comme un socialiste et un autonomiste convaincu. Voilà le marqueur de notre liste. C'est ce qui correspond à Corse Social Démocrate et à ce que nous avons fait pendant cinq ans à l'Assemblée de Corse.

**Au moment de la présentation de votre liste vous avez beaucoup parlé de la jeunesse. Vous pensez que la représentation politique insulaire est vieillissante?**

Oui, mais je ne pense pas que cela soit spécifique à la classe politique insulaire. Je crois que ce sont les institutions de la Ve République et le fonctionnement français qui amènent souvent des gens à rester longtemps aux responsabilités. Mais c'est vrai qu'en Corse, nous ne sommes que 300 000 habitants et le poids de la région et du département sur les élus insulaires fait que nous sommes souvent un petit peu sclérosés, de sorte que peu de jeunes ont envie d'aller devant le suffrage universel. Nous avons rappelé au cours de notre présentation que Vanina [Pieri] et moi-même étions les deux plus jeunes têtes de liste de cette élections territoriales 2015, et que cela représente un symbole fort. Nous souhaitons avoir sur notre liste beaucoup de jeunes afin d'incarner cette nouveauté et pour dire que la Corse de demain doit se construire sur un modèle différent de celui que nous avons connu jusqu'à présent. Nous avons envie de construire une collectivité qui permette aux chefs d'entreprise de se développer. Car notre objectif est d'aller vers le développement économique. C'est la priorité de la Corse aujourd'hui.

■ AF

Vanina Pieri, deuxième de la liste

«La Corse à cœur»

«Nous ne sommes ni concurrents ni complémentaires avec qui que ce soit. Nous voulons simplement être nous-mêmes. L'objectif pour nous est d'aller sur le terrain et de faire une belle élection en passant la barre des 7%. Nous avons bien intention de peser de tout notre poids sur ce scrutin. De toute façon, la gauche est plurielle par définition. C'est son ADN. Depuis le début, nous faisons valoir notre différence. Je suis aujourd'hui présidente de Corse Social Démocrate et je poursuivrai le travail de Simon Renucci. Ce dernier a toujours été présent à toutes les échéances pour faire entendre sa différence. Pour ma part, je perpétue cet héritage, sachant qu'avec Jean-Charles [Orsucci] et Jean-Louis [Luciani] nous avons un bilan à faire valoir avec de l'innovation dans notre manière de faire et surtout l'envie de servir et d'être aux côtés des gens pour l'intérêt général.»

« Concrètement, je ne sais pas vraiment où se trouve aujourd'hui Paul Giacobbi. »

## Mobile, sans frontière ni frais

Le 27 octobre, le Parlement européen s'est prononcé en faveur d'une nouvelle législation proscrivant les frais d'itinérance ou «roaming» appliqués actuellement à la téléphonie mobile, et ce à partir du 15 juin 2017. Les Européens voyageant hors de leur pays mais au sein de l'Union Européenne pourront utiliser leurs appareils mobiles sans craindre d'avoir à payer de frais supplémentaire que ce soit pour les appels vocaux, la réception d'appels vocaux entrants, l'envoi de SMS ou l'utilisation de l'internet mobile, sur téléphones ou tablettes. Entre-temps, il est prévu que ces frais soient plafonnés à compter du 30 avril 2016. Selon le commissaire européen Andrus Ansip, ce vote du Parlement européen constitue «*un premier pas vers un marché unique des télécommunications*».

## Sécu: pertes et profits

Le trou de la Sécu ? Tout dépend des branches. La plus grosse, celle de l'assurance-maladie accuse un déficit de 7,5 Md€. La plus petite, celle des accidents du travail et des maladies professionnelles, dite aussi «*branche AT-MP*», se porte comme un charme: elle devrait dégager, cette année un excédent de 600 M€, après en avoir généré 691 l'année précédente. Une santé insolente qui va lui valoir d'être -encore- mise à contribution pour tenter de retaper un peu sa grande sœur, par le biais de transfusions. En 2014, déjà, avait été acté pour 2015 et 2016 le principe d'une rallonge de 210 M€ en faveur de la branche maladie, en provenance de l'AT-MP. Une décision motivée par la réévaluation à la hausse du nombre d'accidents du travail non déclarés, et donc pris en charge en réalité par l'Assurance-maladie. Cette fois, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016 prévoit un transfert de 250 M€ supplémentaires en 2016 puis en 2017, au nom de la solidarité interbranches. Disposition peu appréciée par les partenaires sociaux et ce d'autant que le Medef est parvenu à obtenir du gouvernement la promesse d'une baisse des cotisations patronales AT-MP qui représentent à ce jour 12 M€ par an.

## Énergie: entre vert et dur de la feuille

L'Ademe a publié le 22 octobre une étude consacrée à la faisabilité et la viabilité d'une production d'énergie 100% verte à l'horizon de 2050. La publication de cette étude avait été annoncée pour le mois d'avril dernier, avant d'être différée in extremis, sur fond de discussions autour de la loi de transition énergétique et de la place du nucléaire en France. Ce travail scientifique présente «*une hypothèse jusqu'ici impensable*» qui devient désormais «*techniquement possible*», à savoir un scénario dans lequel la production électrique en France pourrait, dans 35 ans,

reposer exclusivement sur les énergies renouvelables tout en s'avérant à peine un peu plus coûteuse que le mix qui a été approuvé pour 2030 et qui prévoit 40 % d'énergies renouvelables, 55 % de nucléaire et 5 % d'énergies fossiles. L'électricité 100 % verte coûterait 119 €/MWh, contre 117 €/MWh pour le mix à 55 % de nucléaire. Pour autant, marque de scepticisme ou de surdité totale ou sélective, au même moment EDF a annoncé son intention d'installer en France, d'ici 2050, précisément, entre 30 et 50 EPR, réacteurs nucléaires de 3<sup>e</sup> génération.

## Retraites: chers fonctionnaires

Il en va des retraités comme des animaux de la ferme de George Orwell : tous égaux, certes... mais certains sont plus égaux que d'autres ! Déjà, la réforme des retraites complémentaires, et l'instauration d'un bonus-malus pour inciter les salariés du privé à partir en retraite après 62 ans (notre édition précédente) mettait sur le tapis la question des écarts entre le régime de retraites des fonctionnaires et celui des travailleurs du privé. Un rapport annexe du projet de loi de finances 2016, publié le 23 octobre indique par ailleurs qu'en 2014, les fonctionnaires d'État partaient à la retraite, en moyenne, un an et demi plus tôt que les salariés du privé. Si cet écart tend à se réduire peu à peu, le poids de la contribution de l'État pour les retraites de ses fonctionnaires est considérable : 39,7 Md€ en 2014, soit + 2,5 % par rapport à 2013 et 13,1 % du budget général de l'État, contre 11,3 % en 2006. De plus, les cotisations acquittées par les fonctionnaires sont inférieures à celles des salariés du privé. Et, indique le rapport, 30 % de la progression des dépenses du budget général de l'État entre 2006 et 2014 est due à l'accroissement du besoin de financement des pensions des fonctionnaires d'État.

## Petites économies

Mission impossible ? En 2017, le gouvernement va devoir trouver le moyen de réaliser à nouveau 14 Md€ d'économies. Pour ce faire, les services de contrôles et d'inspections vont procéder à une «*revue des dépenses*» afin de voir où et quoi rogner. Parmi les grandes pistes retenues figurent les dépenses des collectivités locales (budgets annexes des collectivités et de leurs syndicats, mutualisation des achats, gestion du fonds de compensation de la charge de TVA, dépenses d'investissement, patrimoine des collectivités); les effectifs des agences et opérateurs d'Etat (Pôle emploi, agences régionales de santé, musées nationaux, assurance-maladie); la gestion des aides agricoles dans le cadre de la Pac; les écoles de formation des fonctionnaires; les zones franches d'activité et les dispositifs d'intervention publique en faveur du sport.

**42 % ...** des salariés et 50 % des managers ont constaté une dégradation du climat social dans leur entreprise depuis un an, indique une étude réalisée par l'organisme de formation professionnelle Cegos et rendue publique le 22 octobre. Selon ce baromètre 2015 du climat social et de la qualité de vie au travail, le stress continue d'être omniprésent au travail pour 61 % des personnes interrogées (56 % des salariés, 73 % des managers) et 78 % d'entre elles (83 % des salariés, 66 % des managers) estiment que cela a un impact négatif sur leur santé. Un quart de la population enquêtée déclare avoir subi au cours de sa carrière un problème psychologique grave telle que dépression ou épuisement professionnel.

**1000...** départs volontaires seraient envisagés en 2016 par le groupe Air France, a fait savoir son PDG, Frédéric Gagey, le 22 octobre.

**52%...** des Français seraient favorables à la suppression de l'heure d'hiver, selon un sondage Ooreka-OpinionWay. Ils sont 56% à douter que le changement d'heure permette de faire des économies d'énergie, ce qui était pourtant la raison de sa mise en place ; et 63% à estimer que le changement d'heure a des répercussions sur leur organisme. Enfin, 76% des sondés préféreraient rester à l'heure d'été, avec un soleil qui se couche plus tard.

**13°...** Celsius : c'est la température température annuelle moyenne idéale pour que la productivité économique globale atteigne un pic, à en croire une étude réalisée par des chercheurs de l'Université de Stanford et publiée dans la revue Nature. Selon ses auteurs, il existe une forte corrélation entre efficacité économique et température et au-delà de 13 degrés, la productivité se met à «*décliner fortement*», quel que soit le pays ou le secteur d'activité. Les chercheurs ont estimé que si le réchauffement continue sur sa lancée, les températures augmenteront de 4,3°C entraînant une chute de 23 % du revenu global moyen et 77 % des pays seront plus pauvres en termes de revenu par habitant.

**85,4 ans...** pour les femmes et 79,2 ans pour les hommes : l'allongement de la durée de la vie des Français s'avère être le plus élevé d'Europe. C'est un des constats posés lors du colloque organisé le 20 octobre par Coopération Santé.

**55 %...** des Corses seraient favorables à la reprise de la SNCM par le consortium Corsica Maritima et 39 % verraient d'un bon œil le groupe Rocca reprendre la compagnie. C'est qui ressort d'un sondage réalisé par l'Ifop pour la Fédération corse de l'hôtellerie de plein air.

**33%...** des Français (contre une moyenne européenne de 22% ) jugent que les élus régionaux et locaux sont les mieux placés pour expliquer l'impact des politiques européennes dans la vie quotidienne des gens, indiquent les résultats de l'Eurobaromètre présentés le 21 octobre à Bruxelles. En revanche, la confiance dans l'Union européenne atteint à peine 38 % en France alors qu'elle est en moyenne de 42% dans le reste de l'UE.



## LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

# Football

J'ai rencontré Jean-Philippe Toussaint il y a plus de trente ans dans une librairie bastiaise aujourd'hui disparue où il présentait en compagnie de son épouse locale Madeleine Santandrea, un de ses premiers romans: nous avons un peu échangé sur l'écriture de fiction et j'en ai gardé le souvenir d'un homme affable, souriant et disponible. J'ai suivi depuis avec intérêt quelques-uns de ses ouvrages mais le titre du dernier paru m'a d'autant plus intéressé a priori que j'aime moi-même ce sport pour l'avoir longtemps pratiqué en amateur et suivi tout autant comme spectateur. Or, les premières lignes peuvent déconcerter : «*Voici un livre qui ne plaira à personne, ni aux intellectuels, qui ne s'intéressent pas au football, ni aux amateurs de football, qui le trouveront trop intellectuel.*» Surtout un lecteur qui se sent tant soit peu des deux côtés de la partition.

L'ouvrage de Jean-Philippe Toussaint n'est, à vrai dire, ni un roman, ni un traité sociologique sur ce sport de masse, mais plutôt un mélange étudié d'essai et de récit, dont le caractère hybride n'est d'ailleurs pas sa moindre séduction. L'auteur nous y promène non seulement sur plusieurs stades du monde, en relatant pour nous ses impressions de spectateur passionné, mais il nous fait voyager aussi dans le temps, celui de son enfance et de ses souvenirs précis, dans une posture de dandy élégant et d'esthète pointilleux dont l'écriture délicate et précise, souvent mutine et désopilante, emporte d'emblée le lecteur et le convainc de le suivre.

Dans cette succession de brefs portraits, de minuscules récits, se niche toujours une remarque décalée, un sourire narquois, un jugement subjectif, qui laissent comme une empreinte légère d'humour et de profonde empathie. C'est ce charme particulier de l'écriture de l'auteur qui fait ici merveille (minimaliste?) dans ce petit livre, d'une centaine de pages à peine, des blanches éditions de Minuit. Ne nous méprenons pas toutefois sur sa portée plus profonde qu'on pourrait croire et complétons la citation de la phrase mise en exergue au tout début : «*Mais il me fallait l'écrire, je ne voulais pas rompre le fil ténu qui me relie encore au monde.*»

D'abord, il y a l'histoire personnelle de l'auteur qui vient de perdre son père l'année même où il entame ce livre, il vient de terminer son ensemble romanesque qui l'a occupé pendant plus de dix ans, un cycle venant donc de s'achever, et s'ensuit alors, dit-il, «*une crise, un moment de doute passager, d'incertitude et d'abattement, qui m'a amené à m'interroger sur le sens de ma vie et de mon engagement littéraire.*» Ceux qui ont tâté à ce mystère de l'écriture connaissent sans doute ce sentiment de joie né de la simple création et de doute in-

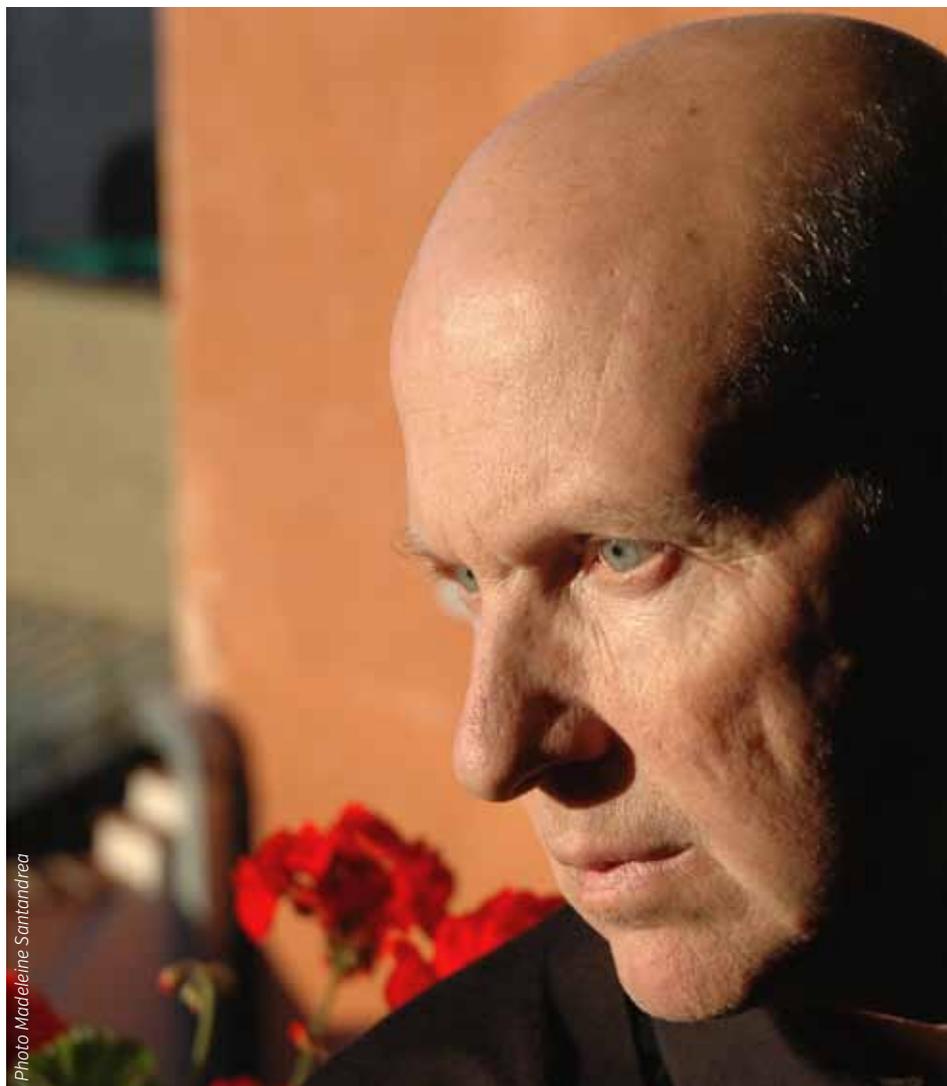
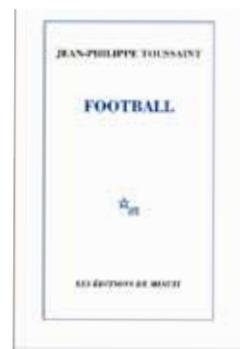


Photo Madeleine Santandrea

time sur le sens même de cet acte. La concordance des temps, formule élémentaire, permet ici de jouer sur la temporalité des choses de la vie et de tisser des liens entre la libre passion enfantine et une réflexion plus mûre sur l'engagement littéraire aujourd'hui. Moments d'émotion sincère ceux qui mêlent avec le même plaisir les scènes désopilantes, nombreuses et réussies, et les constats sérieux de celui qui s'interroge sur ce temps qui passe inexorablement. Le choix d'un mode thématique mineur en un plaidoyer toujours lucide et édifiant, permet peut-être de réconcilier utilement ce que nous vivons tous de léger ou d'insignifiant avec la recherche d'un sens profond à chacun de nos actes. Et la littérature, en fin de compte, peut devenir alors cette petite lueur résistante à tous les projecteurs d'une actualité trop souvent si bruyante, si agitée et si vaine.



Football  
Jean-Philippe Toussaint  
Grand Prix Sport et Littérature 2015  
Éditions de Minuit

MONNAIE COMPLÉMENTAIRE LOCALE

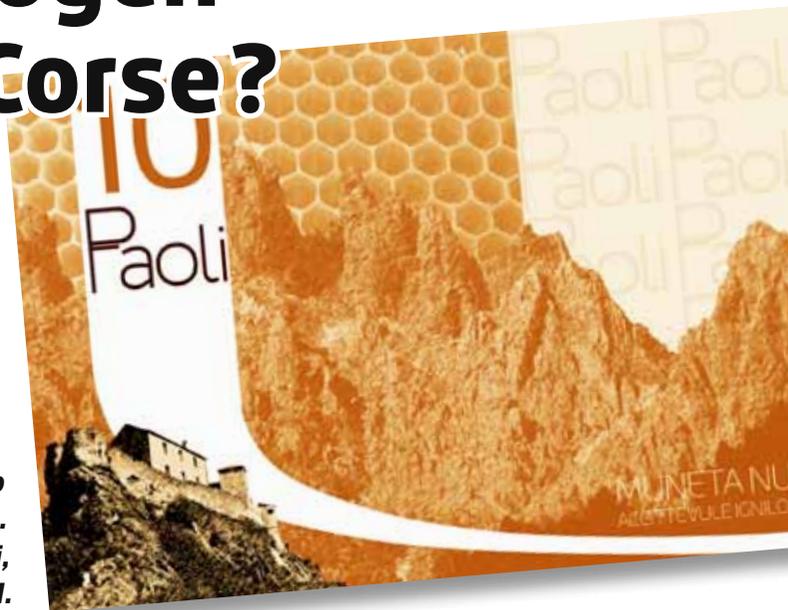
## Le Paoli, futur moyen de paiement en Corse?

**Les élections territoriales arrivent. Comme à l'accoutumée, les candidats vont parler BTP, routes, ports, développement, agriculture, lutte contre le chômage.**

**Un thème est rarement mis en avant, celui de la monnaie.**

**Or, le courant monétariste cher à Milton Friedman a joué un rôle essentiel, à la fin des années 1970, dans le changement de cap des politiques économiques des pays développés.**

**Le point de vue de Philippe Mallaroni, directeur du CNAM.**



**Q**ui ne se souvient pas de la Dame de fer au Royaume Uni et de Ronald Reagan aux Etats Unis? La monnaie était au centre de leurs politiques économiques pour lutter contre l'inflation et redonner confiance aux investisseurs. Mais quel rôle peut jouer l'euro dans la campagne des territoriales? Aucun, ou pas grand-chose. En revanche, la société corse surfant sur le bilinguisme, la co-officialité, ne pourrait-on pas imaginer une monnaie locale, comme il en existe déjà au Pays Basque, en Bretagne ou à Toulouse pour revigorer l'économie?

Selon Philippe Mallaroni, directeur du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Millau, chargé de cours à l'université de Montpellier et consultant en économie appliquée, placer l'homme local au cœur des dispositifs et de l'action nécessite toute une série d'innovations. Et la monnaie complémentaire locale semble adaptée par sa capacité à conjurer : nécessité de croissance, proximité, identité, différenciation territoriale et solidarité entre les hommes. Le territoire est ainsi perçu comme un espace d'interdépendances dynamiques entre acteurs d'un espace vivant, qui détient en soi les outils de sa croissance et de son développement. Pour lui, les monnaies complémentaires locales se caractérisent par la possibilité pour une région d'opter pour un autre modèle de développement. Elles dynamisent l'offre locale et surtout rendent

le pouvoir de création de richesse aux citoyens, en se réappropriant le pouvoir de la monnaie et favorisant l'entraide et la solidarité. Mais comment y arriver? Philippe Mallaroni s'est penché sur la question. Il a été sollicité par le conseil départemental de l'Hérault pour définir les conditions nécessaires au succès de cette monnaie complémentaire locale (MCL). « J'ai déterminé une sorte de matrice d'utilisation et de lancement pour définir les conditions nécessaires du succès. J'ai ainsi été amené à réfléchir sur trois types de MCL, qui correspondent à trois situations particulières. L'Eusko, la monnaie basque, qui semble correspondre à un territoire à forte identité; le Sol Vio-

lette à Toulouse, une monnaie plus urbaine qui correspond à un système alternatif d'échange local et le Galléco une monnaie créée par le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. À partir de ces trois profils, j'ai essayé de déterminer la feuille de route pour lancer une monnaie locale en faisant apparaître dans un tableau : les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces. J'en ai dégagé une stratégie portant sur deux matrices. La première étant un diagnostic de faisabilité et la seconde, une feuille de route pour que le lancement du projet se traduise positivement. Mais ce que je constate, c'est que pour réussir, il faut du militantisme, de la volonté, des circuits courts, une réelle volonté de faire quelque chose sur son territoire comme au Pays Basque. En fait, il faut du cœur. La Corse est, me semble-t-il un territoire tout à fait propice au lancement d'une monnaie complémentaire locale. On pourrait payer avec des Paoli ou des Sampiero. La MCL est un outil marketing territorial, un marqueur qui colle à la réalité locale», explique l'universitaire. Il va falloir une bonne dose de pédagogie pour faire accepter l'idée qu'à côté de l'euro, une autre monnaie peut servir pour effectuer ses achats courants (baguette, café, journal). Pour Philippe Mallaroni, la monnaie deviendrait alors un facilitateur d'échanges. Le cadre légal stipule que la MCL ne pourra être utilisée que dans le cadre d'un réseau déterminé. Une bonne façon

de stimuler l'économie locale puisque cet argent ne pourrait circuler que dans l'île. « La monnaie est acceptée parce qu'elle est acceptée disait Paul Anthony Samuelson (Prix Nobel d'économie en 1970). Conclusion, il faut communiquer pour expliquer ce qu'il est possible de faire. Pour le moment, on a l'impression d'être face à l'Everest, mais n'oublions pas qu'actuellement, l'euro ne représente que 5% des transactions réelles, le reste n'est que spéculation». Alors un Paoli comme moyen de paiement en Corse pour bientôt, on peut vraiment l'imaginer.

■ Michel Maestracci



Photo DR

« La MCL est un outil marketing territorial, un marqueur qui colle à la réalité locale »

## La MLC, kesako ?

Une monnaie locale ou monnaie complémentaire ou encore monnaie locale complémentaire (MLC) est une monnaie non soutenue par un gouvernement national. Sa vocation est d'être échangée dans une zone restreinte, à l'échelle d'une région, d'un département voire d'une ville. Au Royaume-Uni, par exemple, la ville de Lewes, dans le Sussex, s'est dotée depuis 2008 de sa propre monnaie, le Lewes pound, que ses habitants peuvent utiliser uniquement dans les commerces locaux, et qui, s'agissant de sa valeur, est à parité avec la livre sterling. En règle générale, la valeur d'une MLC s'aligne sur celle de la monnaie nationale, qu'elle ne vise pas à remplacer en totalité. Souvent mise en œuvre par des associations, des groupements citoyens, et avec le soutien des collectivités, la création d'une MLC tend à redynamiser les économies locales déprimées en offrant aux populations concernées un moyen de paiement servant exclusivement à acheter ou rémunérer des biens et des services produits ou assurés sur le territoire où elle est mise en circulation. À la condition que ses producteurs, commerçants, entreprises et prestataires s'engagent à l'accepter. Le but premier d'une MLC est de «faire tourner l'argent» au sein de sa zone d'émission, en favorisant des circuits courts et en privilégiant l'achat local. Ses promoteurs citent volontiers en exemple les expériences menées au tout début des années 1930 à Schwanenkirchen, en Bavière avec le Wara, puis à Wörgl, en Autriche avec les Bons-travail. Dans les deux cas, la mise en circulation de monnaies locales eut un effet dopant spectaculaire sur l'économie de ces deux communes pourtant au bord de la faillite. Malgré leur succès, ces deux expériences furent cependant suspendues : le ministre allemand des Finances fit interdire le Wara, et les pressions du parti socialiste régional, comme de la banque centrale autrichienne vinrent à bout des Bons-travail. Pour pousser jusqu'au bout l'exigence d'une circulation rapide et décourager la thésaurisation, le Wara et les Bons-travail étaient des monnaies dites «fondantes», qui se dévalorisent lorsqu'elles sont placées en épargne. Mais une MLC n'est pas forcément soumise à une fonte.

La crise semble avoir favorisé les créations de MLC partout dans le monde. En Grèce, la ville de Volos a vu en 2009 la création du Topiki enalaktiki monada ou Tem et l'organisation de marchés où cette MLC, calée sur la valeur de l'euro, est la seule admise. En France, on recense actuellement une trentaine de monnaies locales en circulation. Une des plus célèbres est l'Eusko, lancée en janvier 2013 au Pays Basque : 9 mois après son émission quelque 500 entreprises, commerces et associations l'avaient déjà adoptée. En ce début d'octobre, le 30e bureau de change Euskos a ouvert ses portes. Une vingtaine de projets de création de MLC sont en cours en France. Aucun en Corse. Pour l'heure. ■ EM

**En savoir + :**

[monnaie-locale-complementaire.net](http://monnaie-locale-complementaire.net) & [www.euskalmoneta.org](http://www.euskalmoneta.org)



III Eric Patris

## MLC, le pour et le contre

*Totalement légales, pouvant être créées tant par une collectivité locale que par n'importe quel groupe de citoyens, les monnaies locales sont-elles réellement un outil de développement local ou ne sont-elles qu'un gadget ?*

*Les avis sont partagés.*

### Les arguments en faveur des MLC :

- une circulation beaucoup plus rapide et plus intense que les monnaies nationales, entraînant une activité économique plus importante et une augmentation de la demande.
- du fait qu'elles n'ont cours qu'au sein d'une zone restreinte, leur usage tend à soutenir l'achat de biens et de services produits localement et valables localement.

La plupart des bénéfices seront réinjectés dans la ville, le département ou la région de circulation de la MLC qui, de par sa nature, retient l'argent dans l'économie locale et donc la favorise.

- en cas de crise économique, elles allègent la dépendance au système financier.
- elles visent, aussi à fédérer des réseaux d'acteurs économiques (entreprises, producteurs, commerces) décidés à mettre en œuvre une économie plus responsable, plus solidaire.
- elles favorisent l'économie «réelle» et la transformation de l'argent en marchandises, services ou salaires, et contribuent à faire reculer l'économie spéculative qui mobilise actuellement plus de 90% des transactions en monnaies nationales.
- elles privilégient les commerces et services de proximité.
- elles sont à parité avec l'euro (1MLC = 1€) mais peuvent dans certains cas -grâce à l'intervention d'une collectivité, par exemple- être bonifiées : le consommateur qui change 20€ se voit remettre 21, 22 voire 25 MLC en contrepartie

### Les arguments avancés par leurs détracteurs :

- le fait que, précisément, elles n'aient cours que sur un territoire très limité.
- leur succès, et donc leurs effets vertueux sur l'économie locale, sont tributaires de l'adhésion qu'elles sont susceptibles de remporter auprès non seulement des consommateurs mais aussi des commerçants, producteurs et prestataires de services.
- elles ne sont généralement pas reconvertibles en euros : le plus souvent, seuls les commerçants et prestataires qu'elles ont servi à payer peuvent les changer contre des euros, moyennant une commission qui oscille entre 2 et 5%. Une perspective qui peut constituer un frein à l'adhésion, même si le but poursuivi est de faire en sorte que le réseau soit si bien développé que commerçants et prestataires n'éprouvent pas le besoin de reconvertir la MLC mais l'utilisent à leur tour.
- la création d'une monnaie locale nécessite une gestion fine afin de ne pas en créer trop par rapport à ce qu'on peut acheter avec ou par rapport au nombre de marchands et prestataires engagés sur le principe, faute de quoi se produit une accumulation de la MLC, ce qui est aux antipodes de l'effet recherché.
- le sempiternel argument sur l'incitation au repli identitaire, le communautarisme, voire le retour à une organisation de type médiéval.
- nourrie par les réserves émises dans un récent rapport du Conseil économique, social et environnemental, la suspicion d'une porte ouverte aux fraudes fiscales. ■ EM

PIETRACORBARA

## LE PATRIMOINE HYDRAULIQUE RÉINVENTÉ



**Inauguré le 30 octobre, le Mulinu vivu de Pietracorbara est un site naturel de tourisme vert. Sa mise en projet puis sa réalisation, menées à bien par l'association Petra Viva, constituent un manifeste éloquent pour un tourisme vert et une Corse plus écologique et autonome en énergie.**

En 1976, l'association Petra Viva, pour la sauvegarde et la promotion de la vallée de Pietracorbara, voyait le jour. En près de 40 ans, elle a travaillé à la restauration de fontaines, ponts génois et à la mise en place de sentiers thématiques représentant un total de 28 km de chemins balisés et entretenus. En 2005, elle réalisait une première opération de restauration sur un moulin situé dans le hameau d'Oreta. Bâti en 1895 par Jean-Antoine Dominici, il avait cessé de fonctionner en 1946. Puis, en 2013, Petra Viva entreprenait de reconfigurer le lieu pour y mener à bien un projet de réalisation d'une «Maison des chemins». Maître d'ouvrage du projet, l'association en a confié la maîtrise d'œuvre à Damien Antoni, architecte originaire de la commune et enseignant à l'école d'architecture de Lille. Il s'est attaché à ce que cette réalisation mette en œuvre des matériaux naturels (pin laricio, châtaignier, pierres, graviers), en privilégiant ceux disponibles sur le site, avec, explique-t-il «l'ambition de trouver une traduction contemporaine de la culture ancestrale corse de l'autarcie et de l'économie de moyens». Ce choix permettait en outre «de restructurer l'environnement par un système simple: plus ici, et moins là». En enlevant par exemple, les pierres déposées au fond de la rivière par l'érosion pour recréer des piscines de rivière oubliées puis, avec ces pierres récoltées, construire des aménagements pour rendre le site accessible et accueillant. Ainsi, résume Damien Antoni, «il fait d'une pierre, deux coups». Le projet réhabilite par ailleurs la fonction originelle du moulin, représentatif des nombreuses inventions qui liaient les sociétés agropastorales traditionnelles à l'eau et à l'énergie hydraulique : une microturbine hydroélectrique le rend autonome en énergie. Elle est abritée par un petit édifice, U Mulinucciu, conçu pour être visité et qui a bénéficié d'un procédé constructif original, établi en collaboration avec le constructeur de l'ouvrage, l'architecte Gregory Joye. L'excédent inutilisé d'énergie produite lorsque les batteries sont chargées, est transformé en lumière : à travers les jours laissés entre les pierres, la lumière filtre et transforme l'édifice en lanterne dans la nuit, «symbole d'une énergie gratuite et discrète». Le Mulinu vivu s'inscrit dans une stratégie globale de valorisation de la vallée de Pietracorbara à partir de son patrimoine naturel et architectural, que Petra Viva

défend, restaure et promeut par le biais d'expositions ou la mise en place de chemins thématiques ouverts au public, que ce soit en parcours libres ou accompagnés. Carrefour d'un réseau de cinq sentiers naturels entretenus et animés par Petra Viva, le Mulinu Vivu, maison des chemins, offre aux visiteurs, locaux comme touristes, une halte en bord de rivière dans un cadre naturel aménagé de manière originale pour en faire un véritable lieu de détente et de baignade dès le printemps. Il permet aussi à Petra Viva d'organiser un accueil pour le public scolaire, avec la présentation du fonctionnement du moulin étape par étape, la mise en scène de l'ancien moulin en face de la nouvelle turbine mettant en perspective la force motrice ancestrale des anciens moulins et sa possible réutilisation contemporaine sous la forme de production d'énergie. Enfin, l'espace intérieur du moulin, ouvert à la demi-douzaine d'association du village leur offrira un lieu de réunion.

Ce projet, d'un coût global de 49153€ TTC a été financé par le programme Leader + de l'Union européenne [80%] et Petra Viva [20%], aidée par des dons de particuliers et la Fondation du Patrimoine.

■ NU

En savoir + : [www.pietracorbara.net](http://www.pietracorbara.net).



Photos Stéphane Guiraud et D. Antoni.

FABLAB IN CORTI

## INNOVER POUR RÉPONDRE À DES BESOINS CONTEMPORAINS

*Après Ajaccio, à Corte, l'université s'est, elle aussi, dotée de son FabLab, au Palazzu naziunale. Un projet porté par la Fondation de l'université, comme nous l'explique sa directrice, Vanina Bernard-Léoni.*



Photo © FabLab Corti

### Quels sont les liens du FabLab Corti avec l'université ?

Le FabLab Corti est d'abord le FabLab de l'université, au sens où il est prioritairement destiné aux étudiants et aux enseignants, où il est un outil de formation, de recherche et de projet pour notre communauté universitaire. On a d'ailleurs pris la décision de le situer au Palazzu naziunale, haut lieu historique s'il en est, qui accueille actuellement la présidence de l'université mais qui, par le passé, a été le siège du gouvernement de Paoli: un lieu où depuis des siècles on pense la Corse de demain !

### Quelle a été la genèse du projet ?

À son origine, il y a la Fondation de l'université, qui a un joli petit rôle de poisson-pilote. On y pratique une veille sur les tendances de fond qui modifient nos sociétés, et on expérimente des nouveautés qui paraissent utiles pour la Corse. Les FabLabs étaient donc repérés depuis un moment, mais ce qui a vraiment tout déclenché c'est notre projet Fabbrica Design. En introduisant la question du design, on a réintroduit la question de la production et de la production innovante, aussi bien du point de vue technologique que de celui des usages. Le FabLab est donc un prolongement de cette expérimentation : relancer une économie de la production en Corse, en exploitant intelligemment des ressources négligées et en répondant à des besoins très contemporains.

### Qui en sont les membres ?

Tout le monde peut devenir membre du Fab Lab ! Pour le moment, il y a un surtout un début d'équipe autour de Lucia Simeoni, designer et Fab manager. Et une communauté qui se construit peu à peu, composée d'étudiants, d'artisans, de bricoleurs ou créateurs... Le FabLab Corti ouvrira officiellement en version bêta (test) à la mi-novembre 2015. La découverte des machines et des logiciels sera gratuite jusqu'à l'ouverture complète au début 2016. Fin janvier, a priori, on aura un tout nouveau Palazzu avec 300 m<sup>2</sup> dédiés au FabLab et à un espace de coworking qui puisse accueillir tous les porteurs de projets.

### L'avenir économique de la Corse, c'est le numérique ?

Je pense que ce n'est un scoop pour personne : l'économie a d'ores et déjà été transformée par le numérique. C'est le cas de tous les secteurs: télécommunication, économie des services, e-commerce... et maintenant, c'est au tour de la production d'être touchée par cette révolution: on peut programmer la matière ! On parle d'ailleurs de nouvelle économie. Evidemment, cette révolution arrive en Corse, et oui, c'est l'avenir ! La bonne nouvelle, c'est qu'on peut parfaitement ne pas la subir, mais au contraire l'utiliser au mieux.

*Propos recueillis par Marie Gambini*

EN MÉMOIRE DE 14-18

## ARAPÀ ENREGISTRE EN TRANSYLVANIE



Photo: GAM

**Le 12 octobre**, le groupe porto-vecchiaï Arapà donnait son ultime concert dans l'église du couvent Saint-François à Bonifacio. Un baisser de rideau à l'issue d'une longue série de représentations dans toute la Corse. Pour autant, en cette fin d'année 2015, Jacques Culioli, Don-Mathieu Santini et Jean-Charles Papi ne seront pas tout à fait au repos. Profitant de la trêve scolaire, le trio a pris la direction de la Roumanie, et plus exactement de la Transylvanie, pour y enregistrer son cinquième album. Un nouvel opus qui marquera un peu plus la volonté du trio porto-vecchiaï de se référer aux racines insulaires et cette fois-ci au travers d'un épisode douloureux. En l'occurrence, la Première guerre mondiale qui a marqué au fer rouge toute la Corse. L'île a vu partir, et très souvent ne pas revenir, une très grande partie de sa jeunesse. Un lourd tribut qu'Arapà a voulu évoquer avec cet album enregistré avec l'orchestre philarmorique de Sibiu. Un CD témoignage dans lequel figurent des textes d'Apollinaire, de Ferré, mais aussi de soldats corses engagés dans ces combats sanglants ainsi que des textes de poètes contemporains. De la sorte, Arapà poursuit son travail de mémoire 101 ans après le début des hostilités qui vont à jamais marquer les esprits dans ce qui demeure la première guerre moderne, avec son cortège d'atrocités. La sortie de cet album est prévue pour le début de l'année prochaine, sans doute au mois de février. Tout un symbole. C'est en effet le 21 février 1916 que débuta la bataille de Verdun, une bataille longue de dix mois qui fit plus de 700 000 morts dans les deux camps. ■GAM

SENTIERS DU PATRIMOINE

## MONACIA D'AULLÈNE VALORISE SON PASSÉ

À Monacia d'Aullène, le territoire a préservé le souvenir des activités agricoles passées, du labeur des hommes pour modeler la terre, tracer des chemins, déployer des terrasses, ériger murs et murets, bergeries et maisons, orii et moulins.... Chaque ressource de la faune, de la flore, du sol et des minéraux était utilisée, exploitée. Les chênes-liège, souvent plantés, gardent le souvenir de l'exploitation du liège, élément important de l'économie locale au XIX<sup>e</sup> siècle. Les genévriers témoignent de l'importance de ce bois imputrescible, utilisé surtout dans la construction et les clôtures. L'oriu de Cubia et les grottes qui l'entourent, occupés depuis la préhistoire, laissent entrevoir l'exceptionnel patrimoine archéologique de la commune qui est, à ce jour, le plus ancien point de peuplement de Corse. De même, l'Oriu d'Iddastricciola qui fait partie d'un ensemble agricole typique, atteste de l'importance de la culture des céréales qui furent au cœur des préoccupations et des conflits des siècles passés, tandis qu'un vieux moulin rémémore le temps pas si ancien où le grain durement acquis était transformé en farine. La commune de Monacia d'Aullène a souhaité restaurer et mettre en valeur ces ouvrages patrimoniaux, dans le cadre d'un itinéraire de découverte pédestre au départ du village. Elle a pour ce faire bénéficié de l'accompagnement de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) qui met en œuvre des projets de valorisation patrimoniale de sites dans le cadre d'opérations territorialisées, «les sentiers du patrimoine». Chaque année, sur la période de programmation 2007-2013, l'OEC a présenté deux «sentiers du patrimoine», et à ce jour 13 de ces opérations



ont été validées par le comité de programmation du Conseil Exécutif de Corse. Sa méthode de travail fait appel à un réseau d'experts en matière de patrimoine, tourisme, communication et développement local. La réalisation du sentier du patrimoine de Monacia d'Aullène, inauguré le 30 octobre, s'est déroulée sur deux ans, de 2013 à 2015. Les missions et études préalables ont été assurées et financées à 100% par l'OEC. Le coût des travaux, de la maîtrise d'œuvre et de la mise en place d'une signalétique bilingue pour un montant total de 46 453€ ht a été assuré par la commune [20%] et la CTC [80%] via son programme Top Up. ■ N.U

### JEUNE COMBATTANT DE 39-45

## LUC LECCIA SE SOUVIENT

Luc Leccia, 95 ans et des poussières, n'est pas exactement un parfait anonyme. Au jeu des «deux ou trois choses qu'on sait de lui», on gagnera à coup sûr en le présentant comme le père du plasticien et cinéaste Ange Leccia qui, depuis 2001, dirige le Pavillon Neuflyze OBC, laboratoire de création du Palais de Tokyo. Ou en précisant qu'il est lui-même sculpteur. Ce que l'on connaissait moins, en revanche, c'est son passé de combattant, au cours de la Seconde guerre mondiale. Il est vrai qu'il ne semblait pas particulièrement désireux d'en faire publiquement état, et moins encore d'en tirer quelque gloriole. Et aujourd'hui encore, bien qu'il ait fait le choix de partager ses souvenirs, Luc Leccia ne se pose pas en héros méconnu qui, à l'hiver de sa vie, chercherait à revendiquer sa minute de lumière en plus. Paru récemment chez Colonna éditions, son ouvrage intitulé *L'odyssée d'un jeune combattant corse durant la guerre 1939-1945*, ne s'inscrit pas dans la lignée des «ne-m'oubliez-pas» ou des «savez-vous-bien-qui-je-suis?» Manifestement, il lui suffit, en homme sage, de se connaître. Cet ouvrage n'est donc pas un récit destiné à lui fournir l'occasion d'exalter ses mérites. Il vise bien plutôt à raconter «*simplement une singulière et pathétique aventure, vécue en tant que combattant sorti à peine de l'adoles-*

*cence*». En quelque 75 pages, de manière sobre voire pudique, il s'est attaché à livrer «*un témoignage véridique et suffisamment édifiant*». Itinéraire d'un jeune corse comme il y en eut tant, pris dans la tourmente d'événements sur lesquels on ne saurait guère avoir prise mais qu'on se refuse pour autant à subir de manière totalement passive. En voulant croire que, si l'on revient, il en naîtra peut-être quelque chose de positif. De fait, explique Luc Leccia «*tout en évoquant les événements les plus saillants, j'essaie de traduire l'incidence que ce long conflit a pu avoir sur ma sensibilité et sur mon jugement. Cette singulière odyssée a été une suite de rendez-vous manqués avec la mort que j'ai ainsi appris à apprivoiser. Opportunité incomparable pour exalter la vie, en redécouvrant son exclusivité, sa vraie vocation et sa merveilleuse destination*». Franc et lucide, son récit se caractérise aussi par un admirable souci de rigueur. En un temps où le discours et le paraître priment sur l'être, Luc Leccia s'est attaché à étayer son récit de cartes et documents annexes, non à la manière de qui voudrait étaler ses lettres patentes, mais plutôt à la façon d'un journaliste qui «source» les informations qu'il produit.

Le 30 octobre, Luc Leccia dédicace son ouvrage à la librairie des Palmiers à Ajaccio, de 10 et 12h30. ■ N.U



**AJACCIO**



**ICI ET LÀ**

Du 6 novembre au 31 décembre. A Scenina.  
Rens : 09 63 21 93 99

Liliana Leoni, Sandrine Cappelle-Salin, Pascale Sorba et Olivier Sorba, élèves de l'atelier photo de Filu d'Amparera, animé par Jacques Maton, ont sélectionné chacun cinq images brutes, pour proposer un regard sur Ajaccio.



**LA RÉVOLTE**

Le 5 novembre, 20h30. Espace Diamant.  
Rens : 04 95 50 40 80

Une femme décide à minuit de quitter son mari, pour réaliser son rêve : vivre. Une pièce d'Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène par Marc Paquien, avec Anouk Grinberg.

**VILLON, LE COUPABLE D'IDÉAL**

Le 6 novembre, 21h. L'Aghja. Rens : 04 95 20 41 15

Dans une mise en scène de Valérie Furioli, l'auteur-compositeur-interprète Jean-Bruno Chantraine plonge au cœur des poèmes et pamphlets de François de Montcornier, dit Villon, né en 1431 et disparu en 1463.

**NELSON**

Le 7 novembre, 20h30. U Palatinu. Rens : 06 23 30 23 16

Une famille de carnivores vivant dans le luxe reçoit à dîner une famille de végétaliens épris de grandes causes. La présence de Nelson, lapin nain de son état, suffira-t-elle à faire régner l'harmonie ?



**VOCE VENTU**

Le 30 octobre, 21h. Espace Diamant.  
Rens : 04 95 50 40 80

Voce Ventu fête cette année ses 20 ans. Pour l'occasion, la formation fraîchement restructurée interprète ses titres phares ainsi que des chansons de son futur album.

**FELI**

Le 30 octobre, 20h. Scenina. Rens : 09 63 21 93 99

Feli, avec ses 25 ans de chansons inscrites à jamais dans le patrimoine musical insulaire et d'engagement pour la promotion du corse, ouvre la saison musicale de Scenina avec un dîner-concert.

**PROTOCOL INCONU**

Le 31 octobre, 21h. L'Aghja. Rens : 04 95 20 41 15

Dumenicu Ferrari (voix, trompette, synthé), Ghjuvannu Castelli (basse, ordi, voix) et Anghjulu Bianchini (batterie) s'associent à trois poètes improvisateurs - Carlinu, Jafé di Piubbeta et Louis Savignoni - pour une création inédite.



**MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE**

Du 3 au 6 novembre. Médiathèque Saint-Jean.  
Rens : 04 95 10 91 81

Le pari de cette manifestation est de développer un réseau national pour la visibilité du genre documentaire, notamment auprès du jeune public. Le 3 : 14h30, *Shine a light*; 17h, *Le funambule*. Le 4 : 17h, *Lets get lost*. Le 5 : 14h, *George Harrison, Living in the material world*; 18h, *Remember Marvin Gaye*. Le 6 : 16h30, *Michel Petruccianni*.



**ALATA**



**ERAMU IN CANTU**

Le 30 octobre, 21h30. Église de San Benedetto.  
Rens : 04 95 25 34 84

Christophe Mondoloni, chanteur, et Paul Mancini, saxophoniste, complices dans la vie comme sur scène, interprètent les standards de la chanson corse, de *Ciucciarella* au *Prisonnier*, en passant par les tubes de Tino Rossi.

**BASTIA**



**PANORAMA SUR LES 25 ANS DU CMP**

Du 23 octobre au 17 décembre. Musée.  
Rens : 04 95 31 09 12

Ce panorama des 25 ans du Centre méditerranéen de la photographie présente cinq regards sur l'architecture urbaine et le patrimoine historique de Bastia.



**MANÈGES**

Jusqu'au 13 novembre. Centre culturel Una Volta. Rens : 04 95 32 12 81

Une scénographie originale met en parallèle l'univers de l'illustrateur Renaud Perrin et les dessins et photos de manèges construits par André Chéreau de 1945 à 1965.



**BIGUGLIA**



**FRÉDÉRIC BERTOCCHINI**

Jusqu'au 14 novembre. Espace culturel Charles Rocchi. Rens : 04 95 34 86 95

En 21 panneaux, une présentation des BD ayant trait à la Corse scénarisées par Frédéric Bertocchini, avec des dessins et mises en couleur de Rückstuhl, Plisson, Marko, Espinosa, Pradelle, Langlois, Charrence.

**BONIFACIO**



**LES Z'ARLEQU'IMPROVIZ'**

Le 30 octobre, 19h. Espace Saint-Jacques.  
Rens : 06 62 65 51 70

Les comédiens de la Ligue d'improvisation de Seine-et-Marne inventent en direct des histoires, des situations et des moments de vie sur les thèmes proposés par le public.



**CORTE**



**ÎLE(S)**

Jusqu'au 3 avril 2016. Musée de la Corse, Corte.  
Rens : 04 95 45 25 45

Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.



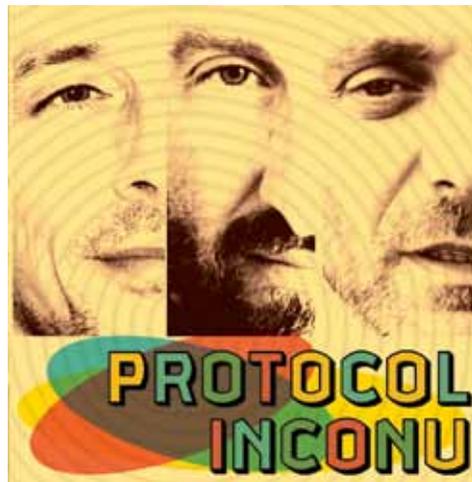
**MIGLIACCIARU**



**PROTOCOL INCONU**

Le 7 novembre, 21h. Salle Cardiccia.  
Rens : 04 95 56 26 67

Une musique où se juxtaposent instruments, sons enregistrés, messages téléphoniques, bribes de dialogues et les voix trois chanteurs de chjami à rispondi, qui jouent en interlude sur les morceaux à venir...



**PORTICCIO**



**VILLE EN POÉSIE**

Le 6 novembre, 17h. Centre culturel.  
Rens : 04 95 25 06 70

Rencontre avec Thierry Guittard, écrivain, poète, musicien, peintre : conférence sur «La différence et l'indifférence».

**PORTO-VECCHIO**



**MADEMOISELLE MAURICE**

Durée indéterminée. Bastion de France.  
Rens : 04 95 70 09 58

La plasticienne Mademoiselle Maurice fait courir ses origamis colorés sur les murs des villes. Pour la première fois, elle crée en Corse du 16 au 21 et l'installation durera... le temps que lui laissera le temps !

**PROPRIANO**



**LE ROUGE ET LE VERT**

Le 5 novembre, 9h et 14h. Théâtre. Rens : 04 95 76 70 00

Un conte de fée traditionnel, au temps des dragons et des sorcières. Le petit Rouge et son méchant aîné, le Vert partent pour une quête au bout du monde. Spectacle de marionnettes pour enfants de 3 à 8 ans.

Programmes communiqués sous réserve de modifications ou d'annulations.

**AGIR  
PLUS**

# MIEUX S'ÉCLAIRER

POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE,  
PAS BESOIN D'AVOIR FAIT MATH SUP !

# 3€ LA LED



Retrouvez la liste des magasins participants sur  
[corse-energia.fr](http://corse-energia.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !  
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.